

Marseille le 04 mars 2013

**Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°4
qui s'est tenue le vendredi 01 février 2013 à 09h30
dans la salle de réunion de la Direction du site St-Charles de la Faculté des Sciences**

Réunion présidée par Denis Lugiez, directeur du Département

Étaient présents :

Roland AGOPIAN – PR, Frédéric BECHET- PR, Isabel DEMONGODIN – PR, Philippe JEGOU – PR, Rémi MORIN – PR, Rachid OUTBIB – PR, Edouard THIEL – PR, Jean-Marc BOÏ – MCF, Basile COUETOUX – MCF, François-Xavier DUPE – MCF, Elisabeth GODBERT – MCF, Jean-Luc MARI – MCF, Jean-Luc MASSAT – MCF, Nicolas PRCOVIC – MCF, Michèle HATCHIKIAN -IATSS, Sylvie RISCH – IATSS, François-Xavier VALA – Usagers.

Étaient excusés :

Étaient invités : Christine CAMPIONI - MCF

Étaient absents :

Saïkou Mawiatou BAH – Usagers, Laurent LIVET – Usagers, Tahina Ariela RAONIVELONARIVO – Usagers, Stéphane DEPIX - Usagers

Secrétaire de séance : Gisèle Fiol – Assistante du Département

Ordre du jour :

- 1/ Règlement Intérieur du département
- 2/ Point sur l'enseignement du second semestre
- 3/ Budget du département
- 4/ Point sur le télé-Enseignement
- 5/ Questions diverses

1/ Règlement Intérieur du département

Les modifications demandées par les membres du département n'ayant pas été communiquées à Elisabeth Godbert comme demandé, le vote du RI est reporté au prochain conseil.

2/ Point sur l'enseignement du second semestre

Les « trous » sont presque tous comblés.

TER : Peu ou pas de réponses malgré un sondage envoyé par Rémi Morin.

Licence : Plusieurs demandes pour dédoubler les groupes (en L3, en L1 à Luminy). La règle sur l'ouverture des groupes sera demandé à l'UFR.

Philippe Jégou rappelle qu'il a demandé depuis longtemps l'ouverture d'un 3ème groupe de TP en L1 Info sur le site d'Aix-Montperrin car les effectifs l'imposent.

Problèmes de salles : Il y a un manque de salles info à St Charles. L'ouverture de deux salles est à l'étude : une salle au 7ème du 5ème bâtiment est envisagée modulo le déménagement de l'OVE au 6ème étage.

Problème des Bac Pro : Les sortants de Bac Pro rencontrent de grosses difficultés pour suivre à université. Ils devraient plutôt être accueillis en BTS ou en IUT. Peut-être faudrait-il prévoir des groupes de niveaux ou un semestre supplémentaire pour ces usagers.

Heures complémentaires année universitaire 2012/13 : Philippe Jégou demande à combien s'élève le nombre d'heures pour cette année et il précise qu'à ce niveau d'avancement de l'année universitaire, il est très simple de procéder à une approximation par ce calcul. Denis Lugiez répond qu'à aujourd'hui il n'y a pas encore de visibilité. Il reste des enseignements à combler et le département est à la recherche de vacataires extérieurs.

ARES : Denis Lugiez rappelle que les membres du département doivent avoir renseigné leur service dans ARES avant les vacances de février et qu'il leur est demandé de compléter la grille d'Edouard Thiel en parallèle qui permet une gestion plus souple des enseignements par le département.

3/ Budget du département

Budget du département = ressources propres (taxe apprentissage, formation continue) + budget de l'UFR (un coefficient par UE)

Une avance a été attribuée au département : 25 000,00 euros en fonctionnement et 5000,00 euros en investissement.

L'informatique a un coefficient de 2. Il va être demandé que l'automatique ait un coefficient de 3 comme la physique.

Philippe Jégou demande s'il va y avoir un vote pour le budget. Denis Lugiez annonce qu'il n'y a pas d'obligation à voter un budget. La proposition de budget préparé l'an dernier sera présentée.

Philippe Jégou demande ce qu'il en est du statut du CRET et de son rattachement, puis qu'avant la fusion des universités, ce service était intégré au Département Mathématiques, Informatique et Systèmes,

de l'UFR FST d'Aix-Marseille 3, et qu'en conséquence, il disposait d'une ligne budgétaire.

Denis Lugiez répond que ce service n'aurait pas été intégré Département Informatique et Interactions.

4/ Point sur le télé-Enseignement

Christine Campioni, responsable du télé-enseignement, explique son fonctionnement et sa mise en place à la rentrée 2012-13. Une UE commence en début d'année et se termine en septembre. Il est conseillé aux étudiants TE de faire 1 année en 2 ans (soit 1 semestre par an). Il n'y a ni partiel ni de contrôle continu, mais deux sessions d'examen par année universitaire (une en juin et une en septembre). Chaque étudiant gère son avancement. Les interactions entre les enseignants et les étudiants se font en postant sur des forums. Les enseignants donnent aux étudiants un timing afin qu'ils aient des repères pour travailler et imposent des dates pour les retours des devoirs. S'ils rencontrent des problèmes, les étudiants peuvent dans un premier temps s'adresser directement à l'enseignant, puis au responsable de la filière et le cas échéant directement à la responsable.

François-Xavier Vala (étudiant en TE) relève que malgré cette mise en place et ces interactions, certains étudiants rencontrent des problèmes. Il mentionne l'absence d'un message d'accueil explicatif pour les débuts d'années et souligne le manque d'exemples concrets dans les cours et le manque d'exercices par chapitre. Il fait également remarquer que les retours des devoirs après corrections sont relativement longs.

Denis Lugiez propose, pour améliorer le fonctionnement, que la charte du TE soit récupérée et distribuée aux enseignants intervenants en TE. Il suggère qu'un « Mode d'emploi » (fonctionnement du TE) soit rédigé et distribué aux étudiants et que les enseignants se réunissent régulièrement pour discuter et régler les problèmes que certains étudiants pourraient rencontrer.

5/ Questions diverses

Copieur sur le site de Luminy : le contrat du copieur arrive à échéance. Comme ce matériel ne semble pas très utile, le contrat ne sera pas reconduit.

Salle informatique : le département ne devrait pas à avoir à gérer les salles machines. Sur le site de Luminy, les salles sont gérées par la DOSI et renouvelés tous les 5ans. Les autres sites seront pris en charge peu à peu.

Achats de logiciel : ces dépenses sont prises en charge par le département. Denis Lugiez rappelle que les achats de logiciels doivent être centralisés afin de faire des économies. Philippe Jégou annonce qu'il est noté sur le site de la DOSI que les besoins en logiciel doivent être transmis avant le 31 mai pour la rentrée prochaine.

Philippe Jégou précise que ce délai est inadapté à la réalité du fonctionnement des formations et à la constitution des grilles d'enseignement et qu'il sera nécessaire à la DOSI de modifier ce type de contraintes".

Clôture de la réunion : 13h00